

**PR-08-YL-1-F**

**Synopsis du projet de recherche (Responsable Yveline Lecler)**

**Date de lancement : Automne 2008**

### **Politiques publiques d'innovation au Japon et PME: la revitalisation des espaces régionaux**

Au croisement des différents aspects qui seront abordés, la recherche entend participer au débat théorique sur la mise en œuvre d'un Système Régional d'Innovation et de la multi gouvernance qu'il implique. Elle s'inscrit dans un domaine d'actualité autour de l'émergence d'une société de la connaissance qui place l'innovation au cœur des enjeux de demain, mais qui soulève aussi bien des problèmes quant à l'acquisition de ces connaissances, l'efficacité des politiques publiques, la gestion de la technologie et les modes de gouvernance ou multi-gouvernance.

Le projet de recherche part d'un constat simple : Les nombreux districts industriels japonais, principalement composés de PME sont aujourd'hui en perte de vitesse. Ceci entraîne de grandes difficultés dans les territoires où ils sont localisés : disparition d'entreprises, perte d'emplois etc. Longtemps confinées dans un rôle de sous-traitant, aujourd'hui remis en cause par la concurrence des pays émergents d'Asie, la survie des PME passe nécessairement par l'innovation. Mais pour les PME, innover par elles mêmes n'est pas évident. Or leur poids dans l'économie nationale est tel que leur déclin pose un problème majeur. Il y a donc là tout un champ pour l'action publique qui tente depuis les années 90 de prendre des mesures de revitalisation des territoires par l'innovation. Ainsi, analyser l'impact des politiques d'innovation sur la compétitivité de demain ne peut se limiter à l'étude des grandes vitrines nationales. Il convient de prendre également en compte ce qui se passe en faveur des PME et notamment au niveau régional et local, directement confronté au problème.

Après avoir établi un état des lieux de la situation des districts industriels sur le territoire et plus particulièrement dans quelques préfectures prises comme objet d'analyse, la recherche aura pour objectif d'étudier les diverses mesures prises, qu'elles émanent du cadre national ou qu'elles soient élaborées localement. Des études préalables ont permis de constater que les projets de revitalisation mis en œuvre sur le plan régional ou municipal, qu'il s'agisse de parcs technologiques, centres d'incubation, cluster régionaux, peuvent émerger successivement ou simultanément à plusieurs dispositifs. La réalité, au niveau local apparaît donc particulièrement complexe, avec pour une même réalisation une imbrication des niveaux de gouvernance. Des études de cas approfondies seront menées afin de bien comprendre le fonctionnement et la structure des réalisations concrètes. Chaque cas sera analysé en fonction des modes de décision et dispositifs mobilisés, des objectifs visés, des conditions préexistantes, du rôle des acteurs qui y participent et bien sûr des moyens mis à disposition, des procédures d'évaluation etc. sans oublier les résultats obtenus.